

Economies de plates-formes : réguler un modèle dominant ?

Le 23 octobre à Telecom-Paris Tech,
6 rue Barrault, 75013, Paris
Amphithéâtre Emeraude

L'économie des plates-formes et leurs régulations occupent aujourd'hui, dans tous les registres, le devant de la scène : extension des marchés, domination de marchés, déploiement d'innovations, fiscalité, acquisitions, protection des données personnelles, diffusion du modèle dans les processus, industriels, etc. Il est d'ailleurs symptomatique que la même notion soit mobilisée, selon différentes acceptions, en économie industrielle, stratégie et management de l'innovation mais aussi dans de nouvelles perspectives de régulation. Il était donc naturel que la Chaire Innovation et régulation des services numériques consacre deux journées à cette question importante, fidèle ainsi à sa démarche prospective.

La numérisation de l'économie, déployée des services aux processus industriels, s'effectue donc à travers un modèle économique et technique devenu dominant : l'économie de « plates-formes ». Il a d'abord été rendu visible dans le secteur de l'économie des contenus, celui de l'attention et de la gratuité, mais il est aussi présent dans le domaine des activités de distribution, de paiement, celui des places de marchés, etc. L'économie de plates-formes se diffuse aussi, dans plusieurs autres secteurs des services et désormais de l'industrie, en particulier à travers des logiques de production industrielle modulaire et agrégative.

Dans le premier cas, le terme s'inscrit dans les modèles développés par l'économie industrielle depuis le début des années 2000 autour des notions des marchés bi-(multi)faces. Ce cadre est vite apparu très utile aux régulateurs pour appréhender les effets d'externalités, la fixation des prix et leur discrimination en particulier le développement d'offres gratuites, les stratégies d'acquisition dans un contexte de développement de surfaces de marchés. Mais dans le second cas, la notion de plateforme est mobilisée, notamment par les sciences de gestion, sous un angle très différent. En l'envisageant comme le support technologique partagé de développement de produits, cette notion permet d'analyser les mutations des modèles économiques, de la conception à la consommation, et l'importance croissante qu'y joue le renouvellement des structures d'innovation dans les stratégies d'acteurs. Au-delà de ces perceptions apparemment différentes, il est intéressant de noter que ces deux approches convergent aussi en fournissant chacune des bases indispensables pour comprendre et analyser les formes et dynamiques à l'œuvre dans l'économie numérique.

Les régulateurs, que ce soit au titre du droit de la communication et des télécommunications, de la protection de la vie privée, du droit de la consommation, plus encore du droit de la concurrence, comme les Etats sur des enjeux fiscaux, sont ainsi parallèlement conduits à interroger l'évolution de leurs instruments face à la montée protéiforme d'un modèle économique en voie de domination. C'est à cette analyse que deux journées sont consacrées par la Chaire innovation et régulation des services numériques.

ECONOMIE DE PLATES-FORMES : MODELE ECONOMIQUE ET ENJEUX DE REGULATION

| | | |
|------------------|--|--|
| 9h30 | Ouverture | |
| 9h45- 10h30 | Marc BOURREAU Professeur d'économie Telecom Paris-Tech | Les plates-formes : un modèle |
| 10h30- 11h15 | THIERRY PÉNARD Professeur d'économie Université de Rennes 1 | Les plates-formes : un modèle des applications. |
| <i>Pause</i> | | |
| 11h30- 12h00 | Fabrice ROCHELANDET Professeur d'économie Université de Paris III | Données personnelles : valeurs et économie de plates-formes. |
| 12h00h- 12h30 | Marie-Anne FRISON-ROCHE Professeur de droit Institut d'Etudes Politiques de Paris | Enjeux de régulation d'entreprises « cruciales ». |

REGULER LES PLATES-FORMES NUMERIQUES : SECTEURS ET APPROCHES

| | | |
|-----------------|---|--|
| 14h00- 14h30 | Nathalie SONNAC Professeur d'économie, Paris II | Les plates-formes multi-médiatiques |
| 14h30- 15h00 | Thierry RAYNA Professeur d'économie Novancia Business School Paris | La multiplication des plates-formes dans l'industrie du jeu vidéo |
| <i>Pause</i> | | |
| 15h30- 16h00 | Alain STROWELL Professeur de droit Université Saint Louis, UCLouvain | Propriétés intellectuelles : ressources de plates-formes |
| 16h30- 17h15 | Benoît THIEULIN Président, Conseil National du Numérique | Réguler les plates-formes : approches du Conseil National du Numérique |
| | Laurent CYTERMANN Maître des Requêtes au Conseil d'Etat | Réguler les plates-formes : approches du Conseil d'Etat |